

3.1.1 Termes de Référence : Appui à la concertation locale et à la gouvernance participative

Fonction proposée	Expert.e national.e en gouvernance et développement local
Brève présentation de VNG International	VNG International est l'agence de coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises (Vereniging van Nederlandse Gemeenten, VNG). Nous soutenons les processus de décentralisation et nous facilitons la coopération décentralisée. Nous renforçons les communes, leurs associations, les instituts de formation et les groupes de travail chargés de la décentralisation et de la gouvernance locale, dans des pays partout dans le monde.
Brève présentation du programme	<p>ADIL « Appui au développement intégré local » est un programme financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et mis en œuvre par VNG International.</p> <p>L'objectif principal du programme ADIL est d'appuyer l'Algérie dans sa démarche de réformes en matière de développement territorial intégré et durable, de gouvernance et de démocratie participative, dans le cadre du processus de décentralisation.</p> <p>Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la conduite des réformes en vue de promouvoir la gouvernance locale et le développement territorial intégré, inclusif et durable à travers l'accompagnement des structures centrales au niveau national (au sein du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et des Transports, MICTL). 2. Appuyer l'exercice effectif par les collectivités (et leurs partenaires), de leurs nouveaux rôles d'acteurs du développement dans un processus de décentralisation et de gouvernance locales, avec un accent sur la libération du potentiel territorial. 3. Appuyer la construction par les communes de partenariats et la pratique de nouveaux modes de concours afin d'assurer leur rôle en matière de gouvernance locale et développement territorial.
Objectif(s) et contexte de cette mission	<p>Contexte :</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du programme ADIL, VNG International soutient la volonté du MICTL de promouvoir des approches participatives permettant une meilleure implication des citoyens dans la prise de décision publique.</p> <p>La gouvernance participative vise à instaurer un dialogue constructif entre les collectivités locales, la société civile et le secteur privé, afin d'améliorer la transparence, la redevabilité et l'efficacité des politiques publiques locales.</p> <p>Cependant, la mise en pratique de ces principes reste souvent entravée par un manque d'outils méthodologiques, de capacités techniques et de mécanismes de concertation clairement établis.</p>

Dans ce contexte, il est prévu de mobiliser un.e Expert.e en Gouvernance Participative (ECD national) pour appuyer le MICTL dans l'élaboration d'un guide pratique sur la concertation locale et la gouvernance participative, ainsi que pour la conception et l'animation de formations et ateliers destinés aux acteurs locaux (élus, cadres municipaux, OSC, entreprises locales), favorisant la gouvernance inclusive.

Aux fins que cette expertise pourrait répondre aux besoins clairement exprimés par la structure métier, et ne pas se limiter uniquement à la consultation locale dans un sens restrictif, Il est suggéré et jugé très judicieux de se référer/s'aligner aux actions inscrites au titre de la feuille de route de ce secteur, pilotée par la direction de la gouvernance locale (DGL/DGCL) qui s'articulent autour des aspects ci-dessous :

- 1- Accompagnement dans l'instauration du processus de la démocratie participative locale (information consultation, concertation et co-décision) ;
- 2- Mise en place d'un budget participatif dans un cadre d'une opération pilote (expérimentale) ;
- 3- Faisabilité et opportunité en termes de définition des modalités de fonctionnement et de gestion des instances participatives locale, à la lumière des bonnes pratiques et expériences modèles ;
- 4- Renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation des projets associatifs réalisés dans le cadre du partenariat associatif ;
- 5- Partager des bonnes pratiques en termes de valorisation des résultats d'un sondage d'évaluation des défis et opportunités de la démocratie participative au niveau local, touchant plus de 34.000 enquêtés, lancé par le secteur ;
- 6- Appui technique en matière du droit d'accès à l'information à travers la consultation des extraits des délibérations des assemblées populaires communales et des actes locaux.

Objectif général :

Renforcer la gouvernance participative au niveau local à travers la mise à disposition d'outils pratiques et le renforcement des capacités des acteurs clés (collectivités locales, OSC et secteur privé) dans les 12 communes bénéficiaires, afin de promouvoir la transparence, la participation citoyenne et la coresponsabilité dans la gestion des affaires publiques locales.

Objectifs spécifiques :

1. Élaborer un guide pratique sur la concertation locale et la gouvernance participative, adapté au contexte national.
2. Renforcer les capacités des élus et cadres locaux dans les 12 communes bénéficiaires sur les principes, outils et méthodes de la gestion participative. (Intégrer sur les aspects cités supra notamment les instances participatives locales, en tant que cadre institutionnel approprié, et les projets de partenariat associatifs, ...etc).
3. Former et accompagner dans les 12 communes bénéficiaires les organisations de la société civile (OSC) et les entreprises locales pour leur permettre de jouer un

	<p>rôle actif dans les processus participatifs et la mise en œuvre des projets communaux</p> <p>4. Promouvoir la collaboration et le dialogue entre les différents acteurs (collectivités, OSC, entreprises) à travers des ateliers participatifs et des espaces d'échange. (se basant sur le rapport de sondage cité supra)</p>
<p>Activités à exécuter et méthodologie</p>	<p>1. Activités :</p> <p>Elaboration du guide pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire et analyse du cadre institutionnel national • Diagnostic de la participation dans la gouvernance locale • Identification des bonnes pratiques locales et internationales • Rédaction du guide pratique (méthodes, procédures, outils de concertation) Validation technique et diffusion du guide • Prévoir des versions numériques du guide pratique ; <p>Formation des élus et cadres municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des modules de formation • Organisation et facilitation de sessions régionales de formation • Accompagnement technique sur la mise en place de dispositifs participatifs (budgets participatifs, consultations publiques, etc.) introduire les aspects pratiques cités supra. <p>Formation et accompagnement des OSC et entreprises locales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic des besoins de formation des OSC et entreprises locales • Élaboration des modules de formation • Organisation et facilitation des sessions de formation • Appui à la mise en œuvre de projets de partenariat local en lien avec les Plans Stratégiques Locaux. <p>Ateliers participatifs et échanges multi-acteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et facilitation d'ateliers de concertation multi-acteurs (collectivités, OSC, entreprises) • Capitalisation des expériences et leçons apprises. <p>2. Méthodologie</p> <p>L'expert travaillera en étroite collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe chargée de la mise en œuvre du programme ADIL, notamment le chef d'équipe et la cheffe d'équipe adjointe • La Direction de la Gouvernance Locale du MICLT (chef de file institutionnel) ; • Les équipes techniques régionales et les collectivités locales pilotes ; • Les OSC et organisations professionnelles locales. <p>La démarche sera participative, combinant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des entretiens et consultations locales ; • Des ateliers de co-construction ; • Des tests pilotes du guide pratique avant validation. <p>3. Résultats attendus :</p> <p>R1 : Un guide pratique sur la concertation locale et la gouvernance participative est élaboré, validé et diffusé.</p>

	<p>R2 : Les élus et cadres municipaux disposent de compétences renforcées pour intégrer la participation citoyenne dans leurs processus décisionnels.</p> <p>R3 : Les OSC et entreprises locales maîtrisent les principes de la gouvernance participative et s'impliquent activement dans les dynamiques locales.</p> <p>R4 : Des synergies et partenariats locaux sont consolidés entre acteurs publics, privés et associatifs, favorisant une gouvernance inclusive.</p> <p>Résultats : à la lumière du plan d'action sectoriel dans son volet inhérent à la démocratie participative locale, il est suggéré de prévoir ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation et la valorisation des indicateurs du sondage suscité lors des ateliers ; - Un cadre normatif sur l'installation des instances participative locale et du partenariat associatif ; - Un mode opératoire d'un budget participatif pilote, - La maturation d'un nombre important des projets associatifs potentiels dans le cadre du partenariat associatif, attendu que (512) projets ont été recensés sur la base d'un rapport d'évaluation ; - Les normes et standards requis en la matière, et une grille d'Indicateurs de mesure et d'évaluation de la démocratie participative ; - Des modèles sur l'usage des TIC dans la promotion des démarches partenariales et participatives ; - Contrats de partenariat, modes de financement, évaluation et suivi. <p>N.B : les livrables escomptés doivent être appréhendés dans une logique de durabilité dans leur matérialisation opérationnelle, notamment les aspects liés à l'applicabilité du guide pratique et son utilisation comme document de référence au niveau local, et le cas échéant prévoir des formations des formateurs des facilitateurs qui veilleront sur la continuité des travaux ultérieurement.</p>
Livrables prévus	<ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique validée par le MICLT (semaine 2). • Rapport de diagnostic et synthèse des bonnes pratiques existantes. • Version provisoire du guide pratique soumise à validation. • Guide final validé et mis en page. • Modules de formation pour élus, cadres, OSC et entreprises locales. • Rapports des sessions de formation et ateliers (y compris évaluations des participants). • Rapport final de mission, incluant les recommandations pour la mise en œuvre et la pérennisation.
Qualifications minimales	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire (minimum Bac+5) en gouvernance, développement local, sciences politiques, sociologie, ou disciplines connexes. • Expérience confirmée (au moins 12 ans) en gouvernance locale, participation citoyenne ou gestion territoriale. • Expérience en conception de guides méthodologiques et en animation de formations pour acteurs publics et OSC. • Excellentes capacités de rédaction, de communication et de facilitation participative. • Maîtrise du français et de l'arabe (écrit et oral) ; la maîtrise de l'anglais est un atout.

Durée de la mission	Durée totale : 100 jours ECD nationaux. Période d'exécution : avril 2026- avril 2027 Lieu d'exécution : niveau national et local (wilayas et communes pilotes).
Lieu de travail	Niveau national et local (wilayas et communes pilotes).
Contact	Merci d'envoyer votre CV, en français et en format PDF , le fichier devant être renommé comme suit : « CV NOM prénom », aux adresses email suivantes mirjam.andriessen@vng.nl , gestionnaire de projet à la Haye maud.alberge@vng.nl , gestionnaire de projet à la Haye Veuillez spécifier dans l'objet du mail de candidature les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Fonction à laquelle correspond la candidature- Le cas échéant, la commune ou localité visée Date limite de candidature : 21 avril 2026